

s'étendre sur le fond de sa motion ou de fournir des détails sur les idées raisonnables et importantes qu'on nous demande d'étudier. Lorsqu'elle en vint au fond de la question, au milieu de sa motion qui porte sur la redistribution du revenu, sa proposition se résumait à l'adoption d'un régime viable de revenu annuel garanti. Nous les connaissons tous ces clichés, ces leitmotifs; nous avons entendu ces idées de diverses sources. Ce qu'il nous faut nous demander, c'est ceci: quel est ce régime viable et à quoi pensons-nous précisément en parlant de la redistribution des revenus? L'honorable représentante a ajouté un cliché à un autre cliché. Elle a parlé d'imposer le contribuable selon sa capacité. Qu'est-ce que cela nous apprend sur sa position et celle de son parti? Je suis sûr que personne parmi ceux qui siègent dans cette enceinte nieront qu'il faille imposer les contribuables selon leur capacité. Mais qu'est-ce que cela veut dire au juste?

• (5.50 p.m.)

Ajoutant un troisième cliché au deuxième, et résumant l'ensemble de ses arguments, elle a parlé de faire appel aux ressources de la technique pour lutter contre la pauvreté. Une fois encore, je dois exprimer ma déception. L'honorable représentante se préoccupe de cette question. Elle s'en préoccupe autant que tous les députés de la Chambre, et l'a montré à maintes occasions. Elle n'a rien ajouté aujourd'hui à notre connaissance de la question ou des solutions possibles. Je suis persuadé que cela ne dénote pas chez elle un manque de bonne volonté ou de bonne foi, mais il reste que l'honorable représentante n'a pas su aujourd'hui, au point où nous en sommes, faire avancer notre réflexion sur ce sujet. Elle a illustré ce qu'ont affirmé mes honorables amis de Thunder Bay (M. Penner) et Saint-Boniface (M. Guay), à savoir que la question dans son ensemble est infiniment plus complexe qu'elle et les autres honorables députés de son parti ne veulent bien le reconnaître.

Je passe maintenant à la conférence sur la pauvreté qui a eu lieu en fin de semaine. Je veux faire une ou deux observations au sujet de son importance comme un des nombreux événements intéressants qui se sont déroulés depuis deux ou trois ans. Je n'ai pas encore vu les résolutions adoptées à la conférence, mais j'ai lu dans la presse certains reportages relatifs à ses délibérations. Il est bien évident que le Canada entre dans une nouvelle période, dans une ère où les besoins sont pressants. Appuyés par une organisation, un sens des objectifs à atteindre et la volonté de faire quelque chose pour sortir de cette condition, les pauvres eux-mêmes unissent leurs forces pour changer quelque chose à leur situation. C'est une situation nouvelle et, à mon avis, un progrès qui nous donne beaucoup d'espoirs, même si, en soi, cela ne veut pas dire la fin de la pauvreté.

Si, dans notre société, il se trouve un groupement qui puisse faire prendre conscience aux députés de cette Chambre et des assemblées législatives des provinces d'un bout à l'autre du pays, de la dimension nationale de la pauvreté, des insuffisances de notre régime de bien-être et de nos programmes de logement, ce sont les pauvres eux-mêmes. Lorsque les pauvres auront eux-mêmes formé une organisation militante, forte et bien définie, nous serons plus conscients de leur besoins et des pressions qu'ils peuvent exercer, si bien que nous ne pourrions plus, comme nous l'avons fait au cours des ans,

[M. Faulkner.]

nous en sortir avec des slogans et des clichés. A ce moment-là, la mesure sera adoptée par le Parlement et les assemblées législatives.

L'un des aspects de la conférence des pauvres qui m'a le plus inquiété est que, parce que ces personnes se réunissent à Toronto dans le but de changer l'état de choses actuel, on pose des questions qui prêteraient à leur mouvement un caractère séditionnel. On a demandé aujourd'hui, par exemple, qui a organisé le groupement, quels sont ses antécédents. Si je me trompe, je m'en excuse par avance, mais il me semble que ce genre de question implique l'idée qu'il ne s'agirait pas d'une organisation canadienne authentique composée de personnes soucieuses de l'avenir de leur pays. On laisse entendre, en quelque sorte, comme l'a fait l'auteur d'un éditorial de l'*Examiner* de Peterborough, qu'il s'agit d'une conspiration séditionnelle, qu'en regardant derrière le mouvement on trouvera le parti communiste ou un autre groupement sinistre. Eh bien, si le parti communiste est derrière cette initiative, c'est à son honneur, car il a reconnu un problème et le met au grand jour. Je suis las d'entendre insinuer, dès que les économiquement faibles soulèvent publiquement des questions de bien-être social ou de conditions de logement, qu'on peut mettre en doute leur patriotisme et leur intégrité. Je suis fatigué d'entendre dire que les pauvres sont exploités à des fins sinistres par certains groupes. Cela ne fait qu'embrouiller les choses.

J'espère que cette conférence aura dissipé certains des mythes que l'on rencontre dans notre pays en ce qui concerne les pauvres. Dès qu'il est question d'assistance sociale, l'une des questions que l'on entend poser invariablement est celle-ci: ces gens sont-ils vraiment disposés à travailler, sont-ils vraiment prêts à apporter leur contribution? Comme le montrent les comptes rendus de cette conférence, ces gens ont carrément posé eux-mêmes cette question et ils y ont répondu d'une manière positive. Ils déclarent: donnez-nous du travail et nous le ferons. L'honorable représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis) nous a dit que l'on devrait procurer des emplois à ces gens, que dans notre pays tout le monde devrait avoir du travail. C'est un noble point de vue.

M. Peters: Dois-je comprendre qu'il y a des gens qui n'approuvent pas cette position?

M. Faulkner: Personne ne désapprouve cette position. Cependant il nous appartient de nous interroger sur le point suivant—au sujet duquel aucune ouverture nouvelle ne nous a été proposée par les députés du NPD: comment pouvons-nous créer beaucoup de nouveaux emplois? Nous devrions peut-être examiner quelles sont les perspectives concrètes de plein emploi et si cet objectif est réalisable...

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. L'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaires étant expirée, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.